



Positionnement de la CGT sur l'Énergie solaire

L'analyse de la CGT sur les questions énergétiques l'a conduit à revendiquer l'utilisation d'un mix énergétique différent pour chaque pays en fonction de son histoire et de sa géographie. L'énergie solaire, au même titre que les autres énergies renouvelables (hydraulique, éolien, ...), fait partie de ce mix énergétique dans lequel on retrouve aussi l'énergie nucléaire et le thermique à flamme (charbon, gaz) avec Capture et Stockage du CO₂. Nos analyses nous conduisent à penser que l'énergie solaire a des marges de progression importantes, contrairement à l'éolien. Il est donc nécessaire d'amplifier les efforts de recherche aussi bien sur les matériaux que sur les process de construction pour arriver à faire baisser les coûts. La stratégie de subventions développée par l'Etat va à l'inverse de cela.

En effet le choix qui est fait est celui d'obliger EDF à acheter, au prix fort, l'électricité solaire photovoltaïque (PV) : le prix est plus de 10 fois le coût de production de l'électricité des centrales électriques du territoire national !

Ceci n'est pas acceptable car :

- Cela pénalise la collectivité nationale, et l'utilisateur d'électricité : ce sont plus de 3 Md €an qui seront payés par les consommateurs au titre de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) aux investisseurs financiers à partir de 2020 ce qui entraînera une hausse de la facture d'électricité pour les consommateurs et une rente pour les investisseurs privés dans l'électricité solaire.
- cela induit la remise sur le réseau électrique des kWh PV, qui devra être adapté, car ils sont alors payés au prix fort, alors que la logique de l'énergie solaire est d'être, en priorité, utilisée pour l'autoconsommation locale des particuliers
- les installateurs en profitent pour surfacturer les installations, ce qui nuit à la baisse des coûts de cette technique en France et limite sa diffusion vers le grand public

Cet argent serait plus utilement investi :

- pour créer une filière industrielle, partant de la fabrication des cellules, à l'assemblage de panneaux PV, d'autant plus que l'électricité française, énergie de base pour la fabrication des cellules PV, est une des plus décarbonée au monde,
- accélérer la recherche sur les matériaux et sur l'optimisation des process de production pour faire baisser les coûts de production
- développer la formation des installateurs et créer ainsi un vrai réseau de compétences

Par ailleurs, le bilan carbone de la production de l'électricité solaire n'est pas à l'avantage de cette dernière dans tous les cas, en particulier si ses composants et son recyclage sont réalisés dans des pays qui utilisent des énergies fortement carbonées

Enfin la CGT observe une situation inadmissible au regard de l'emploi en France : la quasi totalité des matériels du solaire électrique, en particulier les panneaux silicium, sont importés alors que les aides financières aux installations et aux installateurs proviennent de l'Etat et des Collectivités publiques Régions et Départements

Le propositions de la CGT :

1. réexaminer l'obligation d'achat par le réseau électrique national ainsi que la prise en charge des raccordements nécessaires : le prix du kWh subventionné pour développer la filière, ne devrait pas excéder 1.5 fois le prix moyen de production en France et être limité dans le temps,
2. amplifier les moyens de Recherche&Développement industrielle sur l'électricité solaire dans le cadre d'un Pôle Public multi énergie, que la CGT réclame, pour rendre cohérent et efficace une politique de l'Energie dé carbonée en France et dans l'Europe et développer la formation des installateurs afin de créer un réel réseau de compétences,
3. dans le cadre d'une dynamique cohérente de ce Pôle Public, axée sur le moyen et long terme, structurer une véritable filière industrielle avec la création des emplois nécessaires pour le Solaire comme pour les autres Energies Renouvelables (hydraulique, éolien, biomasse,...), dans le but de permettre l'utilisation de l'électricité au moindre coût pour l'utilisateur, dans le respect de l'environnement, avec des procédés les moins carbonés possibles, dans une stratégie visant à économiser l'énergie et en particulier les ressources fossiles.